
Arrêté du comité de salut public du 9 frimaire relatif aux opérations à mener contre les rebelles de la Vendée de passage dans le département de la Loire, lors de la séance du 25 frimaire an II (15 décembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Arrêté du comité de salut public du 9 frimaire relatif aux opérations à mener contre les rebelles de la Vendée de passage dans le département de la Loire, lors de la séance du 25 frimaire an II (15 décembre 1793). In: Tome LXXXI - Du 16 frimaire au 29 frimaire an II (6 décembre au 19 décembre 1793) pp. 496-499;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_81_1_38788_t1_0496_0000_4;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

Côtes de Brest, pour agir en masse du midi au nord sur les rebelles;

« Il rendra compte chaque jour des mesures qu'il aura prises, et des progrès de nos armées. »

Vers le 7 frimaire, l'armée de la République se ralliait à Rennes; on se remettait en état de défense: le reflux des troupes de cette ville, qui fut si longtemps le siège de l'aristocratie nobiliaire et robinisque, améliora subitement l'esprit public, ranima les patriotes, et permit d'espérer que les intelligences que des brigands s'y étaient ménagées, seraient inutiles, et que les complots liberticides des royalistes bretons seraient complètement déjoués.

Alors le comité de Salut public s'occupait de réunir encore toutes ses forces, et de désigner un général en chef.

7 frimaire.

Le comité de Salut public, considérant que les divers échecs éprouvés par l'armée dirigée contre les rebelles de la Vendée doivent être attribués en grande partie à la dissémination des forces, persiste dans ses précédents arrêtés, tendant à la réunion des armées des côtes de Brest et de l'Ouest, qui doivent concourir en masse à la destruction des brigands; charge en conséquence les généraux, sur leur responsabilité personnelle, de prendre toutes les mesures nécessaires pour opérer cette réunion de forces, et agir d'après les bases déjà arrêtées par le comité, et envoyées aux représentants du peuple chargés d'en surveiller rigoureusement l'exécution.

Autre arrêté du 7 frimaire.

« Le comité de Salut public arrête que le général Thureau prendra le commandement de l'armée de l'Ouest, en sa qualité de général de division, et, qu'en attendant le général Marceau exercera le même commandement. »

Si les rebelles s'étaient emparés de Rennes, la révolte du Morbihan et les mécontents des autres parties de la ci-devant Bretagne réchauffaient les espérances des contre-révolutionnaires, et s'assuraient les secours promis tant de fois par les scélérats britanniques: mais l'armée républicanisa cette fois la ville de Rennes, et Rennes défendue ne fut plus attaquée. Les brigands délibérèrent sur l'itinéraire de leur fuite. Il paraît par plusieurs relations que les chefs, les nobles, les prêtres et les marquis voulaient se porter vers les côtes de Cherbourg, et attendre des flois de l'Océan des secours qu'une terre qu'ils avaient trahie et ensanglantée devait leur refuser: les paysans, au contraire, les fanatiques, les habitués du sol français, les lâches et les femmes opinaient pour rentrer dans les repaires de la Vendée, et préféraient la Loire à l'Océan. Déjà même les drapeaux du brigandage étaient portés sur la route de Pontorson, mais la majorité et l'habitude du sol l'emportèrent, et les rebelles reprirent la route de Laval. Un bruit confus, propagé par la terreur, les précède; partout dans les départements de Mayenne-et-Loire, d'Indre-et-Loire, on disait qu'ils couraient, ravageant tout sur leur passage, ne faisant grâce à personne, et décidés à repasser la rivière du Loir.

Mais des dispositions militaires furent heureusement prises. Le général Tribaut, qui, avec un petit corps d'armée, avait fermé aux brigands l'entrée dans le département des Côtes-du-

Nord par la route de Dinan, reçut l'ordre des représentants du peuple de se rendre dans le Morbihan, où des troubles commençaient à se démontrer avec un caractère funeste. 1.800 hommes en imposèrent à ces Vendéens obscurs.

D'un autre côté, l'armée de Rennes se disposait à poursuivre les brigands fugitifs, et à ne pas leur laisser reprendre haleine.

Le comité de Salut public s'occupait en même temps des passages de la Loire et de la reprise de Noirmoutier, opération sur laquelle nous ne donnons aucun développement, parce qu'elle n'est pas terminée. Il fallait garnir tous les postes sur la rivière, et contenir l'armée de Charette; il fallait détruire entièrement l'ancienne Vendée, et empêcher tout à la fois qu'elle ne se repeuplât. Vous jugerez par la lecture de nos arrêtés, s'ils ont été utiles et intempestivement pris.

Arrêté du 9 frimaire.

« Le comité de Salut public, informé que les rebelles sortis de la Vendée, après avoir échoué dans le projet de se porter dans le département de la Manche, reviennent sur leurs pas, et paraissent avoir le dessein de repasser la Loire, arrête :

1° Les représentants du peuple et les généraux commandant les forces dirigées contre les rebelles s'opposeront par tous les moyens possibles à ce que ces brigands puissent repasser la Loire;

2° A cet effet, dès que le projet des ennemis sera connu, on fera couper les ponts de Cé et de Saumur, et l'on fera passer sur la rive gauche de la rivière tous les bateaux et embarcations qui se trouvent depuis Saumur jusqu'à Nantes; les embarcations seront rassemblées dans les différents points de défense et détruites s'il le faut; on se tiendra aussi en mesure de couper le pont de Tours, si l'ennemi paraît vouloir se jeter de ce côté;

3° On fera garder Saint-Florent avec de la grosse artillerie, de même que le four à chaux vis-à-vis Ancenis, et tous les passages praticables jusqu'à Nantes, notamment celui de Chanteaucaux;

4° Les forces qui sont maintenant en deçà de la Loire se réuniront en masse, pour agir sur les derrières et sur le flanc droit de l'ennemi lorsqu'il tentera de repasser la Loire; on tâchera de l'enfermer entre la rivière et l'armée, et on l'empêchera surtout de pénétrer vers Nantes et de rejoindre son pays, en tournant cette ville par la partie inférieure du fleuve;

5° Aussitôt qu'on sera réuni, on marchera contre les rebelles, et on les poursuivra sans relâche partout où ils se porteront, toujours offensivement et sans se donner le temps de s'établir nulle part; on évitera sur toutes choses la dissémination des forces et les attaques partielles;

6° Les dépôts qui sont dispersés d'Orléans à Tours seront rassemblés et organisés dans cette dernière ville; on ne réunira cependant que les hommes armés, et en état de servir;

7° Le général Haxo est particulièrement chargé de garder les postes de la rive gauche de la Loire, en même temps qu'il contiendra l'armée de Charette et empêchera la jonction avec les autres rebelles; il rendra compte de toutes ses opérations au général en chef de

l'armée de l'Ouest et prendre ses ordres. Il suspendra l'expédition de Noirmoutiers, jusqu'à ce que Nantes soit à l'abri de toute insulte :

« 8^e Le représentant du peuple Levasseur partira sans délai, pour assurer les mesures qui ont pour objet la défense du passage de la Loire. »

Ici une réflexion importante ne vous échappera point; c'est qu'il ne suffit pas, en matière de gouvernement, de faire des arrêtés et de donner des ordres; ce n'est rien faire, si le gouvernement ne s'assure pas de leur entière et prompt exécution. Des républicains qui ont lié leur destinée au salut de la République, ne peuvent pas se borner à donner froidement des ordres par écrit, et de les abandonner ensuite à l'exécution lente et incomplète de sous-ordres indifférents, ou à la responsabilité presque toujours insignifiante ou illusoire de ministres ou de commis, à leur imperitie, à leurs fautes ou à leur faiblesse.

Ne vous hâtez pas d'applaudir à l'ensemble de ces mesures; à côté de chaque arrêté utile, la calomnie, ou je ne sais quelle autre passion aussi vile, place une accusation contre le comité il faut la connaître. On a dit que le comité avait destitué Haxo, et on voulait insinuer de cette manière que le comité se plaisait à désorganiser la victoire. La Convention voit bien évidemment le contraire par l'article 7 de cet arrêté qui porte : que le général Haxo est particulièrement chargé de garder les postes de la rive gauche de la Loire en même temps qu'il contiendra Charette, et empêchera sa jonction avec les autres rebelles. »

Jamais le comité n'a eu la pensée de destituer ce général utile, et il ne pouvait pas l'avoir, car les mêmes représentants qui rendaient justice au républicanisme de Rossignol, appréciaient également les talents et le civisme de Haxo, ainsi qu'on peut le voir dans plusieurs de leurs lettres. La vérité est qu'il fut présenté au comité une liste d'un nouvel état-major dans lequel Haxo ne se trouvait pas compris; mais cette erreur du ministre n'eut aucun effet par les mesures positives qu'avait déjà prises le comité, et cette erreur fut d'ailleurs aussitôt réparée. Ainsi le comité, inaccessible à toutes les passions individuelles, ne connaît que la passion de la liberté, et ne veut défendre et servir que la République.

Le gouvernement établi par la Convention doit s'assurer la conviction que les mesures seront exécutées soit par le concours des témoignages et des comptes qu'il se fait rendre, soit par le caractère prononcé et soutenu des agents à qui l'exécution de ces mesures est confiée, soit enfin dans certaines circonstances délicates ou secrètes, en envoyant des agents pris dans son sein, et en ne s'en rapportant qu'à lui-même.

Au milieu des conspirations qui nous entourent, au milieu des complots qui se succèdent, et des délices dont on cherche à nous environner contre nous-mêmes, vous ne sauriez imputer cette honorable et salutaire inéductibilité qui nous force à employer plusieurs représentants du peuple, et à diminuer même quelquefois, et momentanément, le nombre des membres du comité.

Levasseur qui avait montré, à Duinkerque et à Housseotte, de la fermeté et de la promptitude dans l'exécution, a été choisi par le comité, le 9 frimaire, pour remplir ses vues sur le bord de la Loire. Voici l'arrêté pris à cette date :

« Le comité de Salut public a arrêté que le

citoyen Levasseur, représentant du peuple, se rendra sans délai dans tous les lieux qui bordent la Loire depuis Orléans jusqu'à Nantes, et au delà, s'il est nécessaire, pour assurer la défense de ces divers points et empêcher que les brigands sortis de la Vendée ne repassent la Loire pour y rentrer. Il est chargé spécialement de tenir la main à l'exécution de l'arrêté du comité de Salut public qui règle les mesures à prendre pour opérer la défense de cette rivière; il y ajoutera toutes celles qu'il jugera propres à cet objet. En conséquence, il est investi du pouvoir de donner des ordres à tous les fonctionnaires publics civils et militaires, et à tous les citoyens qui demeurent obligés par le présent d'y obéir; à la charge toutefois de se concerter avec ses collègues dans les lieux où il s'en trouvera; enfin, il mettra la plus grande célérité à remplir sa mission et à en garantir le succès au comité de Salut public. »

Levasseur a pleinement justifié la confiance du comité par son intelligence et son activité patriotique; tout a été surveillé, défendu, armé en peu de jours.

Les mesures que nous prenions le 5 frimaire étaient si urgentes que nos collègues nous écrivaient le 10, de Rennes : « Citoyens collègues, le projet des brigands de rentrer dans la Vendée paraît maintenant certain, et nous en avons la conviction dans la direction de leur marche en quittant Laval. Ils ont évacué cette ville hier, et se sont portés, une colonne sur La Flèche et l'autre sur Château-Gontier, dans l'intention, sans doute, de piller cette première ville qui ne l'a point encore été, d'être moins embarrassés pour les subsistances et d'attaquer Angers sur deux points. Si cette ville peut leur résister un jour seulement, les rebelles ne pourront y entrer; car notre armée, partie d'hier de Rennes pour Château-Giron et la Guêrche aura le temps de les rejoindre et de secourir Angers, où une colonne de 2,500 hommes a reçu ordre de se porter sur-le-champ pour renforcer le peu de troupes qui y est, tandis que le gros de l'armée les talonnera et leur ôtera toute idée de se porter sur Nantes ou sur Rennes, ou dans les départements voisins du Calvados. »

Telle était à cette époque la disposition de nos troupes.

A Avranches, il y avait environ 10,000 hommes provenant de l'armée des côtes de Cherbourg. Cette petite armée, avec Jean-Bon-Saint-Andre et Sopher garantissait la Marche.

A Rennes, l'armée désorganisée par les mauvais succès de Dol et de Pontorson, s'avancait de nouveau, jurait de vaincre ou de mourir pour la République. Les effets d'habillement manquaient; nos braves défenseurs étaient pieds nus et ne murmuraient pas. On voyait les citoyens, sur la simple demande du représentant du peuple, porter en don civique leurs souliers pour l'armée, et substituer à une chaussure grossière celle qui devait adoucir, pour les militaires, les fatigues de la guerre.

Le long de la Loire, Angers et Saumur se retranchaient. Tours faisait des préparatifs avec un zèle incroyable. On coupait les ponts, on retirait, on coulait bas les bateaux; à Blois, des rassemblements de citoyens des environs y préparaient la défense de la ville et interceptaient les passages. Nantes présentait un front également imposant aux rebelles des deux côtés de la Loire; enfin un corps formidable de troupes bien disciplinées, extrait de l'armée du Nord,

traversait la Seine-Inférieure et s'avancé vers les points les plus avancés. Il ne s'agissait plus que de régler l'emploi de ces forces.

Mais comment les forces seront-elles partagées ? Marcheront-elles toutes sur les brigands ? Ne consulterons-nous, dans ce moment, que la haine qu'ils méritent et la peine qui leur est due ? C'eût été s'abuser étrangement que de rassembler toutes ses forces contre les royalistes fugitifs.

Croyez-vous que les brigands fussent allés se jeter sur les côtes de la mer pour une simple mesure de suite, ou pour se précipiter dans quelques baies de Jersey ? Croyez-vous que la direction des brigands vers Cherbourg, l'attaque violente de Granville, les tentatives sur Cancale, les projets sur Saint-Malo, les intelligences avec Rennes, et les troubles du Morbihan fussent sans cause, sans relation, sans liaison intime avec nos ennemis acharnés, les Anglais ? Croyez-vous que ce ne fût là qu'une déronie, ou plutôt un vaste plan de descente ou d'invasion sur nos côtes, plan dont le secret était confié aux chefs des brigands, et que les brigands subalternes ignoraient entièrement ?

Les rôles étaient partagés sur les frontières, sur les côtes de la mer, dans la ville commune de la République et dans ses environs, dans les départements centraux, dans les armées, dans quelques Sociétés populaires, dans quelques communes de campagne, dans nos armées, dans les groupes, dans les journaux mêmes, qui propageaient de fausses nouvelles avec une apparente douleur.

Certes, le plan est vaste, mais il est déjoué, et la publicité peut mieux le déjouer encore. Soulèvez un instant le rideau qui cache le spectre hideux de la contre-révolution royale, amené au milieu de nous par la famine, la calomnie, l'exagération et l'hypocrisie patriotique. Toutes les machines devaient jouer à la fois, mais les machinistes avaient un trop vaste théâtre pour s'enlever.

Un roi, tiré de la race héroïque qui tyrannise l'Inde, était embusqué sur nos frontières pour ceux qui aiment les rois à l'anglaise.

Un régent, astucieusement reconnu par quelques puissances désespérées, était promeneur de Hannan sur les mers pour se rendre à Gènes, pour aller ensuite à Turin exciter la pitié provençale en faveur d'un ancien comte de Provence, et noier un apatage sur les bords de la Méditerranée.

Un autre ci-devant prince allait mendier des secours à Saint-Malo, en s'enjouant généreusement de la révolte préparée dans la ci-devant Bretagne et la ci-devant Normandie. La ci-devant Picardie était même dans leurs royalistes projets. D'autres espérances pour les fanatiques du trône reposaient ailleurs.

C'est ainsi que, harcelés par des simulacres royaux, nous voyons s'agiter autour de nous la calomnie divisant les patriotes qu'elle ne pourrait noier, les malveillants excitant des terreurs pour les subsistances; des réclamations artistement préparées contre l'incarcération des aristocrates et des personnes suspectes; monuments de haine et de malveillance dirigés contre le comité; des mesures ridicules et exagérées sur les cultes superstitieux que la raison devait abattre sans violence.

Dans les départements, des rassemblements formés de nouveau à Chemillé, pour attendre les forces qui défendent Saumur.

Dans la Nièvre, qui se présentait si philosophe, si révolutionnaire, des rassemblements fanatiques et destructeurs de la liberté.

Dans le Cher, des émeutes et des rassemblements dans les bois.

A côté de Courtaulin, des attroupements armés menacent nos manufactures nécessaires aux signes de la fortune publique.

Dans le département de Seine-et-Marne des attroupements qui réclament les prêtres et les saints.

Les mêmes communes qui ont fait don civique des richesses du temple, les mêmes prêtres qui ont abjuré le sacerdoce, armés, regorgeant de munitions, à Coulommiers, pays productif et qui fournit des magasins de subsistances pour Paris.

A Amiens l'arbre de la liberté abattu la nuit par des scélérats qui donnaient le signal de la contre-révolution.

A l'armée des Alpes un général qui emprisonne des Commissions militaires, qui requiert et commande les autorités civiles, qui condamne aux travaux publics des citoyens arrêtés par mesure de sûreté et de suspicion, et qui menace d'enyahir Genève, c'est-à-dire d'appeler le fléau de la guerre sur nos frontières amies de la Suisse.

Voilà le tableau raccourci des mines auxquelles on faisait mettre le feu presque en même temps.

Eh ! quel est le grand objet de tant de machinations simultanées contre la représentation nationale, et les représentants individuellement ?

C'est qu'il fallait tout diviser, tout obscurcir, tout semer de soupçons, tout mettre aux prises, et préparer ainsi la descente que l'Angleterre a audacieusement projetée sur Saint-Malo.

Tous les papiers anglais, les relations particulières, les lettres des émigrés, et les complots de l'intérieur donnent tous le même résultat. Un convoi anglais de 40 voiles avait été vu à la hauteur de Cherbourg, faisant voile vers la baie de Cancale. Des frégates ennemies s'étaient approchées des côtes vers Granville; elles avaient fait des signaux auxquels on n'avait pas répondu, et le convoi, au lieu de suivre la destination qu'on doit naturellement lui supposer, avait été mouiller à Guernesey.

L'Angleterre a voulu, sans doute, prévenir la vengeance que la République doit exercer sur cette île engraissée du sang et des sueurs de toutes les nations; mais qu'elle apprenne que son projet est déjà échoué, et que la nôtre ne peut être évité par ce gouvernement machiavélique et barbare.

Ainsi, aucune partie de l'horrible plan de nos ennemis n'a échappé au comité de Salut public. Son arrêté du 13 frimaire prouve qu'en même temps qu'il voulait qu'une armée formidable ferait poursuivre les brigands, il réservait des forces plus que suffisantes pour garantir nos côtes de toute invasion étrangère, pour mettre à l'abri Cherbourg, Granville, Saint-Malo, les points qui pouvaient être menacés d'une descente, la corruption qui pouvait se reproduire dans Brest et dans Rennes. Une escadre légère de 5 frégates et 3 corvettes, fut réunie dans la baie de Cancale, pour interrompre toutes les communications avec les Anglais.

Le surplus des forces ne formait qu'une seule armée sous le général de l'Ouest.

Il fallait diriger les troupes tirées de l'armée du Nord par la route la plus directe, en présument d'avancer la marche que tiendraient les bri-

gands. C'est ainsi que le nouveau corps de troupes a été d'abord dirigé sur Alençon, où il devait recevoir des ordres ultérieurs, combinés par les succès ou les revers de nos troupes.

Vous verrez, citoyens, par la suite de ce rapport, comment les mesures militaires se sont tellement accordées avec les circonstances que cette colonne formidable et inattendue devant se présenter en tête devant la horde des brigands, tandis que l'armée de l'Ouest les harcelait, les exterminait sur les derrières.

Voici l'arrêté du 13 :

« Le 13 frimaire, l'an II de la République une et indivisible.

Le comité de Salut public, d'après la nouvelle marche que paraissent suivre les rebelles échappés de la Vendée, arrête ce qui suit :

« 1^o Il sera tiré du corps de l'armée (des côtes de Cherbourg, réuni à Avranches, un force suffisante d'hommes qui resteront avec le général Sepher, dans l'arrondissement des côtes de Cherbourg, pour assurer la garde des côtes et la défense des places fortes; le surplus des troupes se portera, le plus rapidement possible, sur Laval, et de là opérera une jonction avec l'armée de l'Ouest, pour y rester sous les ordres du général en chef Tureau :

« 2^o Les représentants du peuple qui sont actuellement près de ce corps de troupes, régleront, en prenant l'avis du général Sepher, quels seront les corps particuliers, tant d'infanterie, que de cavalerie et d'artillerie, qui devront se joindre à l'armée de l'Ouest pour agir contre les brigands, ainsi que les officiers généraux qui seront chargés de les commander :

« 3^o Le général de l'armée des côtes de Brest restera pareillement dans cet arrondissement pour la sûreté de ce territoire; mais les troupes déjà détachées de cette armée, pour marcher contre les rebelles, conserveront cette destination, et seront entièrement aux ordres du général de l'armée de l'Ouest :

« 4^o Les troupes tirées de l'armée du Nord, et qui doivent être en marche par Rouen, se dirigeront sans retard sur Alençon, où on leur fera passer de nouveaux ordres :

« 5^o Le général en chef Tureau aura pour objet principal de s'opposer à ce que les brigands repassent la Loire; il se portera en conséquence avec toutes ses forces, partout où il pourra leur barrer le chemin ou les combattre.

« Il fera en sorte aussi de les empêcher de passer la Loire et de garantir de la déviation le pays qui se trouve compris entre cette rivière et la Loire (*sic*).

« Il prendra les moyens les plus propres à faciliter sa jonction avec les troupes des côtes de Cherbourg, qui doivent lui arriver par Laval.

« Le conseil exécutif provisoire est chargé de l'exécution du présent, de donner en conséquence les ordres les plus précis aux différents généraux ou agents, et d'y ajouter toutes les mesures qui peuvent opérer la plus prompte destruction des brigands. Il rendra compte au comité de Salut public des obstacles qui pourraient survenir. »

A cette époque, le comité apprend, par une lettre de Francastel, datée d'Angers le 11 frimaire, les victoires multipliées que Haxo venait de remporter sur les rebelles commandés par Charrette.

Voici la lettre de Francastel :

« J'ai envoyé de suite copie de votre arrêté au général Haxo. Je venais de recevoir les de-

tails suivants sur son expédition de Noirmoutiers. Il y a eu à Machecoul trois ou quatre affaires avec les brigands; partout il les a repoussés et battus complètement. Le 8, il leur a tué 800 hommes à la Garnache et s'est emparé du poste. Ses colonnes sont actuellement réunies à celles des Sables et de Paimboeuf. Le général Durray, qui commande celle des Sables, avec 1,400 hommes, a mis 7 à 8,000 brigands en déroute près de Challaus. Haxo se dispose à marcher sur Noirmoutiers incessamment. Vos intentions lui seront connues cette nuit. »

Le comité, avant tout, devait songer à la garde de Nantes, puisqu'il fallait, à tout prix, interdire aux brigands le passage de la Loire. Carrier, représentant du peuple, en nous développant l'expédition de Haxo, et en dévoilant la trame ourdie à Nantes contre la liberté, nous écrivit en même temps que Nantes était à l'abri de toute insulte. Aussitôt le comité rend à Haxo la liberté de reprendre le cours de ses avantages.

Arrêté du 15 frimaire.

« Le comité de Salut public arrête que le général Haxo est autorisé à reprendre son expédition projetée contre l'armée de Charrette et Noirmoutiers, s'il juge que la ville de Nantes est hors de danger de la part des brigands. Le ministre de la guerre est chargé de faire parvenir en conséquence les ordres nécessaires. »

On a lu à cette tribune les lettres de Carrier, qui annoncent tous les succès du général Haxo; six fois il a battu les brigands, et les a rejetés dans le marais. L'île de Boïn a été reprise, et les dispositions de terre et de mer préparent la prise de Noirmoutiers; mais voici les détails de ce complot préparé à Nantes :

« Vous ne pouvez pas vous former une idée des progrès rapides qu'a fait ici l'esprit depuis environ trois semaines, vous aurez peine à croire qu'il est à toute la hauteur de la Révolution, partout on n'entend que des cris du plus brûlant civisme; le drapeau tricolore flotte à toutes les fenêtres; partout des inscriptions civiques; les anciennes églises deviennent des établissements publics; tout annonce la mort du fanatisme et de la superstition et le triomphe assuré du patriotisme.

L'accident des prêtres qui ont péri sur la Loire réjouit tous les citoyens. Mes collègues à Angers viennent de m'en envoyer cinquante-trois.

En échange de ces tisons de guerre civile, j'ai fait passer à Angers cent-trente des plus forts contre-révolutionnaires de Nantes. Mes collègues me marquent qu'ils ont pris les précautions nécessaires pour les réduire à l'impossibilité absolue d'aller joindre leurs chers brigands.

Les autres contre-révolutionnaires restés dans les prisons de Nantes ont ourdi les plus horribles complots, après le départ de leurs compagnons. A l'aide de plusieurs fausses clefs qu'on a saisies et trouvées à Nantes, ils devaient ouvrir toutes les portes des prisons, égorger les concierges, les gardes, incendier les prisons et une grande partie de Nantes. Six des principaux coupables ont été guillotins sur-le-champ, une grande mesure va nous délivrer des autres.

Les brigands ont attaqué Angers sur tous les points de la rive gauche de la Mayenne, par les routes de la Flèche et de Saumur; l'attaque a été très vive; elle a duré deux jours, et elle